

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Un pas de plus pour faciliter l'intégration des personnes handicapées

Thetford Mines, le 17 juin 2008. – La Ville de Thetford Mines a présenté, lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées, son *Plan d'action 2008 visant à identifier et réduire les obstacles afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées*.

Le plan d'action regroupe les mesures prises ou à prévoir afin de faciliter, notamment, l'accessibilité des lieux et des édifices publics. Il vise également certaines actions en regard de l'habitation, la sécurité en milieu résidentiel, le transport, la signalisation et le stationnement, l'emploi, les loisirs et la culture, les communications, de même que l'administration municipale.

Le plan indique aussi les activités qui sont déjà accomplies depuis quelques années par la Ville de Thetford Mines, lesquelles permettent de lever certains obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Certaines activités sont à accomplir en continue; le plan est révisé annuellement par la municipalité afin qu'il demeure évolutif.

Pour concevoir ce plan, la Ville de Thetford Mines a travaillé avec les représentants d'organismes dont l'Association Renaissance, le Regroupement de la Paralyse Cérébrale et Autres Déficiences Amiante, l'Association des personnes handicapées de la région de L'Amiante, le Service externe de main-d'œuvre, Le Havre, le Regroupement des sourds de Chaudière-Appalaches et l'Office des personnes handicapées du Québec.

Voici quelques unes des actions à poser pour l'année 2008 :

- Dans le volet **Accessibilité des lieux et des édifices publics**, on a identifié l'accessibilité au bâtiment de La Maison des jeunes et on rendra l'immeuble accessible à la clientèle;
- À la Sûreté municipale, on fera l'acquisition d'un monte-personne à la caserne pour l'accessibilité aux bureaux administratifs;
- On procédera à l'abaissement de parties de trottoirs sur les artères à grande circulation (action en continu);

- On ajoutera quatre (4) tables à pique-nique sans bancs (2 au parc St-Noël et 2 au parc Notre-Dame);
- Dans le volet **Habitation**, on débutera un inventaire des logements adaptés sur le territoire municipal;
- Aussi, le Service de sécurité incendie donnera l'information de la disponibilité d'appareils de contrôle de l'environnement et faire un suivi. Il s'assurera de l'installation d'appareils de contrôle de l'environnement dans les endroits communs des immeubles, lors des visites préventives;
- Au niveau du **Transport**, 2008 sera l'année de l'implantation du projet Taxibus (Transport collectif);
- Dans le volet de la **Signalisation et du stationnement**, on ajoutera une signalisation conforme et on relocalisera le stationnement pour personnes handicapées à l'hôtel de ville;
- Dans le volet de l'**Emploi**, la Ville continuera d'informer systématiquement le Service externe de main-d'œuvre (SEMO) des ouvertures de postes à l'externe (action en continu);
- Dans le volet des **Loisirs et la culture**, on développera une collaboration entre la Ville et les organismes pour l'accessibilité aux gymnases de la Polyvalente et pour la mise sur pied de cours ou d'atelier de loisirs;
- On a aussi identifié l'acquisition d'une chaise hydraulique à la piscine de la Polyvalente de Thetford Mines.

« Ce plan d'action nous permet aussi de sensibiliser notre population à l'importance du respect des différences dans notre société et à faire connaître la réalité vécue par les personnes handicapées », mentionne le maire Luc Berthold.

En ce sens, le maire invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à combattre les préjugés envers la différence et à poser des gestes concrets pour favoriser la participation pleine et entière des personnes handicapées à la vie en société.

Le plan est disponible sur le site Web de la Ville au www.ville.thetfordmines.qc.ca dans la section Portrait de la ville / Politiques municipales.

Source :

Bianka Tardif
 Conseillère en communications
 Ville de Thetford Mines
 418-335-2981, poste 291